



ADNER

Association pour un développement réfléchi et équilibré du Rayol-Canadel

Rayol Park 83820 Rayol-Canadel sur Mer, www.adner.fr

Échanges électoraux (2)

La Tribune de l'ADNER porte bien son nom aujourd'hui. Elle publie "in extenso" en pensant qu'ils pourront éclairer le débat en cours, les échanges intervenus entre les deux listes en présence pour les élections municipales du 15 mars prochain.

Cette fois-ci ce sont les procédures judiciaires, sources de frais d'avocat qui sont abordées.

Début de citation

LE JURIDIQUE

Le 28 février, Nathalie GIRAUD et son équipe «Partageons l'Avenir» ont tenu une réunion publique afin de présenter leur analyse de la situation communale.

Certains éléments évoqués à cette occasion appellent toutefois à des précisions sur plusieurs points importants.

Citation de la liste de Nathalie GIRAUD - " Partageons l'avenir " concernant le juridique:

« Alors ce vœu qui m'est cher pour le village, c'est de cesser les procédures judiciaires inutiles... Il y a eu de nombreuses affaires... Les frais d'avocat engagés se sont élevés à plusieurs dizaines de milliers d'euros par an, généralement entre 60 000 et 100 000 euros. »

Réponse de la liste Pauchet

Depuis 12 ans la mairie a fait face à 72 procédures.

Parmi celles-ci, la commune était en défense sur 61 affaires, et en demande sur 11 affaires. Donc, dans 85% des procédures, la commune s'est défendue, les principales touchaient les élections et le PLU (élaboration PLU, modification, révision).

A ce jour, il reste 9 procédures en cours, dont 1 seule d'origine mairie (un référé pour une expertise judiciaire).

Fin de citation
